

MOTIP Cold Degreaser

N° comm. : 090501

Fiche Technique



Retirez l'huile, la peinture, la cire, la sous-couche et le goudron des pièces du moteur de voiture avec le dégraissant à froid MOTIP Cold Degreaser. Convient également aux machines, tôles, ponts et outils. Il s'agit d'un nettoyant émulsifiant pour éliminer les conservateurs apolaires des surfaces de métal traitées et non traitées. Le dégraissant à froid possède des propriétés dissolvantes élevées et ne laisse aucun résidu. Le dégraissant à froid MOTIP Cold Degreaser peut être rincé à l'eau (émulsifiant) et est non corrosif.

Qualité & propriétés

- Élimine les conservateurs apolaires (huile, graisse, cire, sous-couche et goudron)
- Ne laisse aucun résidu
- Émulsifiant (peut être rincé à l'eau)
- Propriétés dissolvantes élevées
- Non corrosif

Données physiques & chimiques

- Base: Hydrocarbures aliphatiques avec émulsifiant
- Nom de la couleur: transparent
- Odeur: Caractéristique
- Surfaces: Pièces de moteur, machines, travail des tôles, rampes, outils
- Température de fonctionnement minimale: 10 °C
- Température de fonctionnement maximale: 25 °C
- Taux de pulvérisation: 2,2
- Pression de vapeur: 3500/20 bar
- Densité relative: 0,788 g/ml
- Stabilité de stockage: 10 y
- Contenu: 500 ML

Mode d'emploi

- Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
- L'aérosol doit être à température ambiante.
- Meilleure température de traitement 10 à 25 °C.
- Avant utilisation, agitez l'aérosol.
- Pulvériser la surface à nettoyer et laisser agir. Rincer la contamination dissoute à l'eau.
- L'eau de rinçage doit être considérée comme un déchet chimique.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Juin 10, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.

